



Paris, 13 novembre 2025

Les termes en majuscules utilisés dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Caisse Française de Financement Local *base prospectus to the €75,000,000,000 Euro Medium Term Note Programme* daté du 10 juin 2025 (le « **Base Prospectus** »).

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 17 novembre 2025, pour un montant de 150.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 17 mai 2039 assimilables dès la cotation et formant une souche unique avec la tranche déjà existante de 500.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 17 mai 2039, émise le 17 mai 2024, la tranche déjà existante de 250.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 17 mai 2039, émise le 22 mai 2024 et la tranche déjà existante de 150.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 17 mai 2039, émise le 13 novembre 2025.

Le *Base Prospectus* en date du 10 juin 2025 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et les *Final Terms* relatifs à l'émission sont disponibles sur le site internet de l'émetteur (<https://sfil.fr/caffil-notre-filiere/>), sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), et auprès du *Paying Agent* désigné dans le *Base Prospectus*.

Les *Final Terms* relatifs à l'émission seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).